



Réf. Farde e-Assemblées : 2297372

N° OJ : 43

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

**Objet :** Sport 2019 : Subside extraordinaire nominatif à l'asbl Bains de Bruxelles : 320.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et son article 117;

Considérant les besoins de l'asbl Bains de Bruxelles afin de mener à bien la rénovation du Hall d'accueil du Complexe sportif de NOH, et pour les travaux d'urgence de la salle de boxe des Bains du Centre et travaux divers.

Considérant la nécessité de conclure une convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Bains de Bruxelles afin de mener à bien la rénovation du Hall d'accueil du Complexe sportif de NOH, et pour les travaux d'urgence de la salle de boxe des Bains du Centre et travaux divers.

Considérant le crédit disponible à l'article 76410/52252 du budget extraordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article unique : Les termes de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Bains de Bruxelles.

Annexes :

[AEI/Convention Bains de Bruxelles FR / NL \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)